



Appel à propositions

La fabrique médiatique et numérique des sexualités

Dossier coordonné par

Béatrice Damian-Gaillard (Université Rennes1, Arènes) et Florian Vörös (Université de Lille, Geriico)

Les anciens comme les nouveaux médias sont souvent critiqués pour la manière dont ils donnent à voir la sexualité. Les mouvements conservateurs s'opposent traditionnellement à la diffusion de représentations « déviantes », au nom des « valeurs familiales » et de la « protection de la jeunesse ». Les mouvements féministes et LGBTIQ+ s'attaquent quant à eux à la division sociale du travail au sein des industries médiatiques ainsi qu'aux normes culturelles qui organisent à la fois les régimes de représentation et les systèmes de régulation des contenus.

Le développement du web commercial et l'essor des plateformes numériques amènent des évolutions contrastées. Les plateformes permettent en effet la formation de publics sexuels en ligne (par exemple sur Tumblr jusqu'en 2018) tout en portant une politique de modération puritaine qui amalgame nudité, sexualité et danger (notamment Facebook). Elles donnent ensuite lieu à de grands mouvements transnationaux de contestation des violences sexuelles (par exemple autour du mot-dièse #metoo sur Twitter) sans pour autant réagir efficacement aux signalements de contenus pédocriminels ou chargés en ligne à l'insu des protagonistes (parfois dénommés « *revenge porn* »). Les plateformes hébergent par ailleurs des formes innovantes d'éducation critique aux stéréotypes sexuels liés au genre, à la racialisation, à la classe sociale, au poids ou au statut sérologique (notamment sur Instagram), tout en reposant sur des algorithmes qui reproduisent les normes et les assignations sexistes (par exemple lorsque les tétons féminins sont considérés comme « pornographiques »). Elles sont enfin un vecteur d'autonomie pour les producteurs de contenus en ligne (sexcamming, coaching sexuel, conseil en sex-toys, etc.), tout en imposant un partage très inégal de la valeur économique générée par ces activités.

Pour ce dossier, nous sollicitons des articles basés sur des enquêtes empiriques en sciences humaines et sociales qui interrogent les infrastructures techniques et les dispositifs médiatiques qui conditionnent ce que l'on peut voir, dire et faire en matière de sexualité, dans différents contextes géographiques, politiques et historiques. Nous sommes plus particulièrement intéressés par des enquêtes sur les cultures professionnelles et l'organisation du travail au sein des industries médiatiques ; sur les valeurs et les normes qui sous-tendent le fonctionnement des dispositifs médiatiques ; ainsi que sur la consolidation, le détournement ou la transformation de ces normes par l'activité des publics. Au-delà de la question de savoir ce qui est interdit ou autorisé, nous souhaitons interroger comment certaines sexualités sont légitimées et normalisées, tandis que d'autres sont dévalorisées et marginalisées.

Nous appelons à des articles examinant tout type de médias numériques, avec un intérêt particulier pour les genres et les secteurs qui n'apparaissent pas forcément comme « sexuels » à première vue. La proposition scientifique sur laquelle s'appuie ce dossier est en effet que tous les médias et toutes les technologies, y compris celles qui se présentent comme « non sexuelles », participent en fait activement à l'organisation sociale des corps, des désirs et des relations intimes. Cette proposition implique aussi que toutes les sexualités, y compris celles qui se présentent comme naturelles et intemporelles – à commencer par l'hétérosexualité – sont en fait le produit de processus socioculturels, dans lesquels les médias et les technologies jouent un rôle politique clé, en participant à l'élaboration et la diffusion de normes et d'assignations sociales.

Calendrier prévisionnel

Nous vous demandons d'informer le secrétariat de rédaction de la revue de votre intention de contribution en adressant pour le 2 janvier 2022, une proposition d'article d'une ou deux pages précisant les questions de recherche, le corpus étudié et la ou les méthodes utilisées.

Les V1 seront à remettre le 1^{er} juin 2022.

Les intentions de contribution sont à adresser à : aurelie.bur@enpc.fr

Vous trouverez plus d'informations, notamment les consignes aux auteurs sur le site de la revue : <http://www.revue-reseaux.fr/>

La publication du dossier est prévue début 2023.